



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## 1) Inscription :

Toute réservation sera effective et ne pourra être confirmée qu'à réception du contrat de réservation ou devis signé accompagné d'un paiement, dont le montant varie suivant le type de location réservé et la durée :

Réservation en location :

- réservation 3 jours > : 30% du séjour + 25€ de frais de réservation (15€ de frais en réservant sur le site Internet) + (facultatif assurance annulation 3% du montant du séjour) ; solde 30 jours avant votre arrivée.
- réservation 3 jours =< : 30% du séjour + 8€ de frais de réservation + (facultatif assurance annulation 3% du montant du séjour) ; solde 30 jours avant votre arrivée.

Réservation en emplacement camping :

- réservation 3 jours > : 30% du séjour + 25€ de frais de réservation (15€ de frais en réservant sur le site Internet) + (facultatif assurance annulation 3% du montant du séjour) ; solde à votre arrivée.
- réservation 3 jours =< : 30% du séjour + 8€ de frais de réservation + (facultatif assurance annulation 3% du montant du séjour) ; solde à votre arrivée.

## 2) Réservation :

La réservation est considérée comme définitive dès lors qu'elle a fait l'objet d'une confirmation de notre part. Le solde de votre séjour sera à régler comme suit faute de quoi la réservation pourra être considérée comme annulée et les arrhes conservés.

- pour les locations : intégralité du solde à payer 30 jours avant votre arrivée. A réception de votre règlement du solde, nous vous ferons parvenir le bon de séjour. En l'absence du règlement de ce solde dans les délais précités, la location pourra être considérée comme annulée d'office et toutes les sommes versées resteront acquises à CHADOTEL.

- Pour toute réservation de location d'hébergement intervenant moins de 30 jours avant votre arrivée, vous devrez régler la totalité du montant de la location.

- Pour toute réservation effectuée directement par le site internet [www.chadotel.com](http://www.chadotel.com), les arrhes seront débités automatiquement de votre carte bancaire.

- Pour les emplacements : solde à payer le jour de l'arrivée.

Pour toutes requêtes spécifiques (choix d'un emplacement, réservation groupe, etc...) Chadotel s'engage à y apporter une attention toute particulière. Néanmoins, nous ne pouvons vous garantir systématiquement de les satisfaire.

Les mineurs non accompagnés par leurs parents ou tuteurs légaux ne seront pas admis

## 3) Mode de paiement :

Accompagné du contrat de réservation signé : Chèque bancaire ou CCP, mandat postal, chèques vacances ANCV (en entier avec talon du haut), Chèque vacances connect (site Internet uniquement), chèque Cadhoc et Bimply Cado, carte bancaire (16 chiffres + date d'expiration + le cryptogramme), pour les réservations par courriel, téléphone ou internet.

## 4) Tarifs :

Les prix indiqués sont valables pour la saison en cours et s'entendent en euros, TVA incluse.

Ils comprennent la location de l'emplacement ou de l'hébergement, la consommation d'eau, gaz et électricité, l'accès aux équipements du camping, l'emplacement d'un véhicule.

Ils ne comprennent pas la TAXE DE SEJOUR, les frais de dossier et assurance annulation, les suppléments tels que les animaux, certaines activités, accès au tennis et mini-golf, location de linge, locations diverses, la caution pour les locations (250€ restitués lors du départ selon conditions).

Les tarifs en fonction de plusieurs critères peuvent évoluer. Il est possible qu'il y ait une différence de tarif entre deux séjours réservés pour une période identique. En aucun cas, Chadotel ne peut être tenue responsable de cette différence et le client qui aura réglé le prix le plus élevé ne pourra bénéficier d'aucun remboursement.

Les tarifs diffusés par le camping n'ont pas de valeur contractuelle et peuvent être modifiés sans préavis. Le prix contractuel est celui fixé lors de la réservation.

Toutefois, en cas d'erreur de prix - prix manifestement dérisoire par rapport à la valeur réel du séjour - (problème informatique ou autres), la réservation validée pourra être annulée par CHADOTEL. Cette mesure demeure exceptionnelle.

## 5) Taxe de séjour :

Cette taxe municipale est obligatoire et est perçue avec le solde, au tarif en vigueur et pendant la période de perception (renseignez-vous). Celle-ci est reversée sur facturation et ne pourra être remboursée.

## 6) Caution :

Pour les locations : à l'arrivée, une caution de 250€ sera demandée en garantie d'une restitution de la location en BON ETAT. Cette caution sera restituée le jour du départ, après inventaire et dans les 7 jours si départ sans inventaire, sous réserve de matériel manquant ou détérioré. Cette caution comprend également le prêt de la clé magnétique qui permet d'ouvrir la barrière du camping.

Pour les emplacements : une caution de 20€ sera demandée en garantie d'une restitution de la clé magnétique.

La caution est payable en se connectant à l'espace client sur le site web [www.chadotel.com](http://www.chadotel.com), par empreinte de carte bancaire ou chèque

## 7) Animaux domestiques :

A l'exception des chiens de Catégories I et II et des NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie).

Les animaux domestiques sont admis sur chacun des campings moyennant un supplément de prix par jour à condition de l'avoir déclaré lors de la réservation, de ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents et de respecter les règles élémentaires d'hygiène et l'intégrité des installations. (1 seul maxi. par location et emplacement).

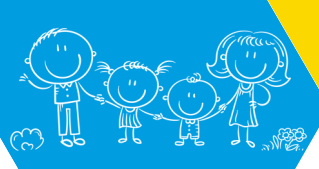
L'animal doit toujours être tenu en laisse dans l'enceinte du camping et ne doit pas être laissé seul en votre absence. Son carnet de vaccination à jour doit être présenté, à la réception, à l'arrivée. Les animaux domestiques ne sont pas admis dans les bâtiments à usage commun, l'enceinte des piscines et aires de jeux. Les animaux doivent être sortis du camping pour faire leurs besoins.

## 8) Durée de séjour :

En location d'hébergement pendant la haute saison, la durée de séjour réservé est d'une semaine minimum soit 7 nuits (en arrivée le samedi, dimanche et mercredi, selon les campings)

Les arrivées en haute saison se font entre 16 h et 20 h (en cas de retard prévenir le camping), et les départs se font entre 7 h et 10 h. Possibilité de location à la nuitée (2 nuits minimum) ou week-end, en dehors de cette période.

Attention : pour des raisons de sécurité et d'assurance, il est interdit de dépasser le nombre d'occupants prévus dans chaque location, de même pour les emplacements dont le nombre maximum est de 6 participants. Toute personne au-delà de la capacité prévue se verra refuser l'accès. Les arrivées en emplacements se font tous les jours entre 12 h et 20 h, et les départs avant 12 h.



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## 9) Modification ou annulation :

A réception de la confirmation toute location est définitive et nominative.

- a) Modification : Toute modification au contrat devra être signalée au préalable par écrit (courrier, email) et ne sera possible qu'après accord du camping.
- b) Annulation et interruption de séjour « Campez Couvert ».

Il est recommandé de souscrire une assurance annulation et interruption soumise à conditions. Sans assurance annulation, l'annulation ne donnera suite à aucun remboursement.

- La prime d'assurance doit être intégralement payée à la réservation du séjour et est non remboursable.
- En cas de sinistre, vous devez aviser la compagnie dans les 5 jours suivants le sinistre.
- Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles sur simple demande ou consultable en ligne sur notre site Internet <https://www.chadotel.com/fr/assurance-annulation-et-interruption-desejour-campings>
- L'assurance annulation et interruption de séjour rembourse sous conditions les sommes versées avant l'arrivée au séjour. En cas d'interruption de séjour, le montant de la partie non consommée sera calculé au prorata temporis du séjour réservé (sous conditions également).

## 10) Droit de rétractation :

En vertu de l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement et d'activité de loisirs fournis à une date ou selon une périodicité déterminée. Que la commande effectuée sur le site [www.chadotel.com](http://www.chadotel.com) ou avec un interlocuteur.

## 11) Réclamation :

Toutes les réclamations concernant les conditions de déroulement du séjour doivent être envoyées par courrier au Service Client CHADOTEL, 54 rue Georges Clemenceau 85520 JARD SUR MER, dans un délai de 30 jours suivants la fin du séjour.

Les problèmes techniques doivent être impérativement signalés à la réception du camping pendant le séjour afin de trouver une solution immédiate. A défaut, toute réclamation postérieure sera classée sans suite.

## 12) Droit applicable au litiges :

En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : AME Conso 11 place Dauphine 75001 PARIS.

## 13) Respect des droits des utilisateurs :

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à CHADOTEL 54 rue Georges Clemenceau 85520 JARD SUR MER. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Dans le cadre du Règlement Européen Général de Protection des Données (RGPD), en application à partir du 25 mai 2018 Les données personnelles récoltées par Chadotel sont utilisées par les services internes Chadotel à des fins de gestion administrative et commerciale (ex : réservation, satisfaction client, newsletter...) et sont conservées uniquement pendant la durée strictement nécessaire aux traitements déclarés, selon les finalités et dans les limites imposées par la loi. Cela signifie que la durée peut varier entre quelques jours et plusieurs années.

La mise en place par la loi du 17 mars 2014, dite « loi Hamon » permet de s'inscrire gratuitement sur une liste officielle pour exprimer son refus au démarchage téléphonique accessible sur le site Bloctel.

## 14) Droit à l'image :

Vous autorisez le camping à utiliser les photos de vous et/ou de votre enfant qui pourraient être prises au cours de votre séjour, sur tout type de support, à des fins de communication du camping et de la chaîne Chadotel, sans aucune contrepartie et sans limite d'utilisation.

Dans le cas contraire, veuillez compléter l'encart ci-dessous et le retourner à Chadotel, 54 rue Georges Clemenceau 85520 Jard sur Mer

Je soussigné(e) ..... n'autorise pas le camping à reproduire, publier, éditer ou représenter mon image et celle de tous les participants à ce contrat pour ses besoins publicitaires, sur quelques supports que ce soit.

## RÈGLEMENT GÉNÉRAL

### 1) Règlement intérieur

Le règlement intérieur est affiché à l'entrée du camping. Il est remis à chaque client qui le demande. En cas de non-respect de celui-ci, la direction se réserve le droit de mettre fin au séjour sans aucune indemnité.

2) Responsabilité : Les responsabilités du camping, au-delà de sa responsabilité légale, n'est pas engagée en cas de • Vol, perte ou dommage de quelque nature qu'il soit, pendant ou suite à un séjour. • Panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture des installations. • Dommages causés ou subis par les véhicules des résidents stationnant et circulant dans l'enceinte du camping.

3) Troubles et nuisances : Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent sur son emplacement ou dans son hébergement. Lorsqu'un résident trouble ou cause des nuisances aux autres résidents ou porte atteinte à l'intégrité des installations, il peut être mis un terme immédiat et sans indemnité à son séjour, sans préjudice des demandes en réparations que le camping et les tiers pourraient faire valoir à son encontre. Il en irait de même si le camping devait constater une occupation abusive de ses hébergements et de ses emplacements (nombre supérieur à la capacité annoncée du logement)

4) Piscine : Le port du bracelet est obligatoire. Seul le maillot de bain est autorisé (short, string, burkini, etc... sont interdits). Tout manquement au règlement en vigueur à la piscine donnera lieu à une expulsion.

5) Barbecue : Les barbecues électriques sont interdits sur l'ensemble des campings Chadotel (excepté camping Les Iles). Les barbecues à gaz sont autorisés et disponibles à la location sur place. Les barbecues à charbon sont soumis à des autorisations préfectorales suivant les sites (se renseigner).

6) Visiteurs : Les visiteurs sont admis dans le camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent et uniquement après autorisation du responsable de l'établissement et règlement d'un supplément, si nécessaire. Ils ont accès aux différentes prestations et services du camping excepté l'accès à l'espace aquatique. Les véhicules des visiteurs doivent être stationnés sur le parking à l'entrée du camping.

7) modalité de départ : Les clients sont invités à prendre rendez-vous pour l'état des lieux de la location au plus tard 48h avant le départ à la réception du camping.